

## ANNEXE 3



## Natura 2000



Renvoyez ce formulaire complété, signé et accompagné de ses annexes par tout moyen permettant de conférer une date certaine à l'envoi et à la réception de l'acte à :



**Monsieur le Ministre des  
Travaux publics,  
de l'Agriculture, de la  
Ruralité, de la Nature,  
de la Forêt et du Patrimoine**

**Chaussée de Louvain, 2  
5000 Namur**

En cas de difficulté, contactez la Direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts (DNF) territorialement compétente pour le site concerné par le projet (voir les coordonnées en annexe) ou consultez le site :  
<http://natura2000.wallonie.be/>

**Formulaire de recours contre une décision sur une demande  
de dérogation ou d'autorisation en site Natura 2000**

**Article 28, §5, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature**

**Articles 5 et 6, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 octobre 2008 fixant certaines  
modalités du régime préventif applicable aux sites Natura 2000**

**1. IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DU RECOURS**  
(DEMANDEUR DE LA DEROGATION OU DE L'AUTORISATION EN PREMIERE INSTANCE)

**CADRE A. — PERSONNE PHYSIQUE**

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité :  propriétaire .....

- occupant :  titulaire d'un droit d'usufruit,  
 titulaire d'un droit d'emphytéose  
 titulaire d'un droit de superficie  
 titulaire d'un droit d'usage  
 titulaire d'un droit d'habitation  
 titulaire d'un droit de concession  
 titulaire d'un bail à date certaine relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000  
 titulaire d'un bail à ferme relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000

autre (préciser) .....

Rue : ..... n° ..... boîte .....

Code postal : ..... Commune : .....

 : ..... Fax : .....

Courriel : ..... @ .....

**CADRE B. — PERSONNE MORALE**

Dénomination ou raison sociale :

.....

Forme juridique : .....

Qualité :  propriétaire .....

- occupant :  titulaire d'un droit d'usufruit,  
 titulaire d'un droit d'emphytéose  
 titulaire d'un droit de superficie  
 titulaire d'un droit d'usage  
 titulaire d'un droit d'habitation  
 titulaire d'un droit de concession  
 titulaire d'un bail à date certaine relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000  
 titulaire d'un bail à ferme relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000

autre (préciser) .....

Adresse du siège social

Rue : ..... n° ..... boîte .....

Code postal : ..... Commune : .....

 : ..... Fax : .....

Courriel : ..... @ .....

Personne dûment habilitée à représenter la personne morale

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité : .....



**4. ANNEXES :**

**ANNEXE 1 :** copie de la décision attaquée ou de la demande en cas de décision implicite de refus ;

**ANNEXE 2 :** tout document pertinent permettant au Ministre de prendre sa décision en connaissance de cause notamment quant aux effets de l'activité sur l'intégrité du site, et, le cas échéant, à l'absence de solutions alternatives et aux mesures compensatoires à imposer :

.....

.....

.....

**5. DATE ET SIGNATURE :**

Fait à ....., le .....

.....

**Formulaire de recours contre une décision sur une demande de dérogation ou d'autorisation en site Natura 2000**

**Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel**

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données que vous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie et ne pourront être transmises, sauf mention contraire dans ce formulaire, qu'aux services du gouvernement wallon suivants : Direction générale Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, et à la Direction générale Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous ne pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) qu'auprès de la Direction générale Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie et de la Direction générale Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.

**Médiateur de la Région wallonne**

Toute personne physique ou morale qui estime, à l'occasion d'une affaire la concernant, qu'une autorité administrative régionale wallonne n'a pas agi conformément à la mission de service public qu'elle doit assurer, peut introduire une réclamation individuelle, par écrit ou sur place, auprès du Médiateur de la Région wallonne : Frédéric BOVESSE, Médiateur de la Région wallonne, 74 avenue Gouverneur Bovesse, 5100 NAMUR (Jambes).

Courriel : [courrier@mediateur.wallonie.be](mailto:courrier@mediateur.wallonie.be)

Site : <http://mediateur.wallonie.be>

Numéro vert : 0800-11901

**Adresses des directions extérieures du Département de la Nature et des Forêts :**

**ARLON**

Place Didier, 45, 6700 Arlon  
Tel : 063/58 91 63  
Arlon.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

**DINANT**

Rue Daoust, 14, Boîte 3, 5500 Dinant  
Tel : 082/67 68 80  
Dinant.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

**LIEGE**

Montagne Sainte-Walburge, 2 Bât.2 (4<sup>e</sup> étage), 4000 Liège  
Tel : 04/224 58 70  
Liege.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

**MALMEDY**

Avenue Mon-Bijou, 8, 4960 Malmédy  
Tel : 080/79 90 40  
Malmédy.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

**MARCHE**

Rue du Carmel, 1 (2<sup>e</sup> étage), 6900 Marloie  
Tel : 084/22 03 56  
Marche.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

**MONS**

Rue Achille Legrand, 16, 7000 Mons  
Tel : 065/32 82 41  
Mons.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

**NAMUR**

Avenue Reine Astrid, 39-45, 5000 Namur  
Tel : 081/71 54 00  
Namur.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

**NEUFCHATEAU**

Route d'Arlon, 50/1, 6840 Neufchâteau  
Tel : 061/23 10 34  
Neufchateau.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 15 février 2010 établissant les modèles des formulaires visés aux articles 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup>, 5, § 2, alinéas 1<sup>er</sup>, et 7, § 1<sup>er</sup>, de l'arrêté du Gouvernement wallon fixant certaines modalités du régime préventif applicable aux sites Natura 2000.

Namur le 15 février 2010.

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,

B. LUTGEN